



Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire Adjoint,

Lors de la dernière visite du garde des Sceaux, ministre de la Justice, en février 2023, mon bureau local a pu lui remettre une lettre ouverte concernant les personnels de l'ÉNAP et l'état général de l'école.

Un an après cette visite, le **bureau local FO Justice – personnels de l'ÉNAP** constate que rien n'a bougé. Et quand on ne dit rien, ce n'est rien !

Nous dénonçons cette inertie qui ne dure que depuis trop longtemps et déplorons que la formation des personnels en général et l'ÉNAP en particulier constituent le cadet des soucis de la direction de l'administration pénitentiaire.

À la différence de nos dirigeants, le **bureau local FO Justice** attache une grande importance aux personnels de NOTRE BELLE ÉCOLE NATIONALE.

Nous pourrions d'ailleurs échanger longuement sur le sort des agents contractuels de l'École qui se voient privés d'augmentation tant le cadre de gestion, qui nous a été imposé par la DAP, est rigide sur le déroulement indiciaire et sur la prime mensuelle.

Bien que la direction de l'École et les représentants des personnels aient travaillé et proposé un projet permettant à ces agents de se projeter et de bénéficier d'une évolution indiciaire intéressante, la DAP l'a balayé d'un revers de main sans discussion préalable.

Nous exigeons une évolution salariale similaire aux agents titulaires.

Que dire également de nos agents PA C et B qui voient leurs grilles indiciaires rattrapées par le SMIC en vigueur. Nous savons que ce corps est interministériel mais le ministère de la Justice devrait davantage « mouiller le maillot » pour ses personnels.

Prenons quelques exemples :

- 1) La grille d'un PA C2 dure 20 ans et la différence de points d'indice entre le pied de grille et le sommital est de 58 points !
- 2) Aujourd'hui une PA C3, avec 33 ans d'ancienneté est échelon 9, elle atteindra le sommital de sa grille dans 2 ans. Il lui restera 12 ans à faire au bas mot. Donc durant toute cette période, l'indiciaire de cet agent n'évolue pas ?!? ABERRANT ? NON ?

Les PT hors DAP sont dans le même cas de figure.

Que dire de l'absence de versement de la PSS pour les personnels ne provenant pas d'un service déconcentré vectrice de rupture d'équité entre les agents et renforçant un manque d'attractivité pour l'école.

Autre point important, la filière des spécialistes est aujourd'hui un immense désert tant les vocations manquent. Les formateurs et les RF ne sont pas en nombre suffisant que ce soit à l'École ou en service déconcentré, sans oublier nos collègues moniteurs et instructeurs.

Comment l'administration va-t-elle faire pour mener à bien les formations initiales et continues que ce soit à l'École ou en DISP ?

Qui la DAP va-t-elle mettre dans les centres de formation régionaux ? Des agents contractuels payés une misère ?

Il est temps de valoriser ces spécialités et spécificités.

Nous exigeons la mise en paiement des primes mensuelles annoncées pour les formateurs et les moniteurs / instructeur et que tous les postes actuellement vacants soient comblés.

Vous l'avez compris Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire Adjoint, **Le bureau local FO Justice – personnels ÉNAP** est en colère de voir que notre école n'est pas traitée à la hauteur de ce qu'elle devrait.

Les personnels et les bâtiments laissés trop longtemps à l'abandon souffrent de votre immobilisme et ne sont pas considérés à la hauteur de nos missions.

Parce que notre mission première est de préparer l'avenir de notre institution, nous vous demandons de vous occuper de notre présent.

Le bureau local FO Justice – personnels ÉNAP, le 15 février 2024